



L'avis des assos



L'actu de la semaine

Mesdames, Messieurs les officiers généraux,
Chers amis de la Marine,

Voici votre newsletter de la semaine 21 !

En ce contexte si particulier, n'hésitez pas à nous faire part de vos initiatives, idées, astuces, projets que vous avez afin de maintenir le lien avec vos réseaux !

Actualités Ministère des armées

Réforme de la protection du secret de la défense nationale : la Marine nationale en première ligne

« Mieux classer pour mieux protéger »

Le secret est un outil essentiel de défense des intérêts diplomatiques, économiques, stratégiques et sécuritaires de la France. Il permet de garantir la confidentialité de plus de cinq millions de documents sensibles qui portent sur des sujets aussi variés que la conduite de nos opérations militaires, la lutte contre le terrorisme, la protection de nos infrastructures vitales ou les technologies de l'industrie de défense.

Fin 2015, la France a entrepris de rédiger une nouvelle édition de l'instruction générale interministérielle sur la protection du secret de la défense et de la sécurité nationale n° 1300 (IGI 1300) travail mené sous l'égide du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

Celle-ci entrera en vigueur le 1er juillet 2021 après une période d'appropriation qui a commencé à l'été 2020.

Les points clefs de cette réforme sont notamment la simplification des niveaux des classifications, passant de trois à deux, le contingentement du secret « au plus juste besoin » pour le protéger plus strictement, et le renforcement de la protection des systèmes d'information.

Directement impacté par celle-ci, le ministère des Armées a été étroitement associé aux travaux, avec pour pilote la Direction de la protection des installations, moyens et activités de la Défense (DPID), appuyée par la Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense, la Direction générale de l'armement et la Direction des affaires juridiques.

La DPID a également assuré l'élaboration d'une déclinaison ministérielle de l'IGI 1300, l'instruction ministérielle n° 900 (IM 900). Se présentant sous la forme de fiches et volontairement très pratique, ce document est la référence dans le domaine de la protection du secret, des informations « diffusion restreinte » et des informations dites « sensibles ». Elle est le fruit de réflexions partagées et de contributions de l'ensemble des états-majors, directions et services du ministère, en particulier de leur officier de sécurité (OS) de niveau 1.

Le secret au sein de la Marine nationale n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Il revient à tous - civils et militaires - de s'approprier ce sujet pour être, chacun à son niveau, et ce en liaison étroite avec son officier de sécurité, un « acteur de la protection du secret ».

« Sans infrastructures militaires solides, pas de missions possibles »

Le 20 mai, la ministre des Armées s'est rendue à l'Île Longue, au large de Brest, pour un point de situation sur les infrastructures de cette base essentielle à la souveraineté nationale. L'occasion pour elle d'inaugurer notamment une nouvelle station de pompage ainsi qu'un nouveau quai pour les frégates multi-missions (FREMM) sur la base navale de Brest.

Depuis 1972, la ministre des Armées l'a rappelé, « il ne s'est pas passé un jour sans qu'au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins ne patrouille en mer ». Cette permanence assure la capacité de dissuasion nucléaire française depuis près de 50 ans, et ce, en toutes conditions.

Pour assurer cette stratégie, la construction d'infrastructures capables de soutenir l'activité des bâtiments de la Marine nationale, des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins aux frégates multi-missions, est nécessaire. C'est au Secrétariat général pour l'administration (SGA) que revient cette mission : le Service d'infrastructure de la Défense (SID) répond aux besoins des Armées en matière de constructions et d'installations et conduit les travaux. Des efforts budgétaires importants sont déployés dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM).

A Brest, Florence Parly a donc réalisé un point d'étape sur les nouvelles installations stratégiques :

- Sur la base navale de Brest, un nouveau quai pour frégates : 20 millions d'euros ont été engagés pour rénover le deuxième ponton capable d'accueillir les nouvelles frégates de la Marine
- Sur la base navale de Brest, de nouveaux quais d'armement droit : 60 millions d'euros ont été engagés pour accueillir notamment des sous-marins en escale technique
- Sur l'Île-Longue, une nouvelle station de pompage : 70 millions d'euros ont été accordés pour le renouvellement de la station de pompage permettant l'entretien des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

« La station de pompage historique avait été mise en service en 1970, c'est-à-dire il y a 51 ans. Il était temps de remplacer cet outil sans lequel les carénages des SNLE au bassin et toutes les opérations qui se déroulent dans le secret de ces alvéoles devenaient impossibles. Le nouvel outil devait rester dimensionné pour répondre aux besoins d'un arsenal autant que d'un chantier nucléaire. Il devait être sûr, il devait être fiable, il devait être puissant, capable de vider l'équivalent d'une piscine olympique en une dizaine de minutes. » Florence Parly

Ces travaux ont pu être conduits grâce à la force de frappe de la LPM qui a investi 70 millions d'euros dans ce chantier majeur.

Le prochain défi sera de renouveler l'usine électrique, également mise en service en 1971. Le futur centre de production et de distribution de l'énergie permettra d'assurer, aux normes du XXI^e siècle, une alimentation essentielle à l'ensemble de la base et des sous-marins.

Actualités Marine nationale



STRIKE WARRIOR 21.1 - Le Chasseur de mines tripartite en chasse dans les Highlands

Le Chasseur de mines tripartite (CMT) *Sagittaire* et son équipage ont pris la mer pour quitter leurs terrains de chasse habituels pour rejoindre les abords de l'Écosse. Du 8 au 17 mai, le *Sagittaire* a ainsi participé à l'exercice STRIKE WARRIOR 21.1, qui a rassemblé sept nations de l'OTAN, vingt-neuf navires, dont le porte-aéronef *HMS Queen Elisabeth*, trois sous-marins et de nombreux aéronefs.

En passant le phare du Portzic, le *Sagittaire* a mis cap au Nord pour rejoindre le canal Saint Georges puis les lochs écossais, où le chasseur de mines a travaillé. S'intégrant au sein d'un Task Group de guerre des mines composé de deux autres chasseurs anglais et d'un groupe de plongeurs démineurs basé en Écosse, le *Sagittaire* a pu confirmer le savoir-faire français dans le domaine de la guerre des mines, en permettant notamment la réouverture d'un chenal stratégique.

Malgré des conditions météorologiques difficiles, ces dix jours d'exercice ont permis au *Sagittaire*, soumis à des menaces asymétrique et aérienne permanentes, de relocaliser six fausses mines et de progresser dans tous les domaines de lutte.

Le *Sagittaire* a une dernière fois hissé le *White Ensign* pour saluer les marins anglais, puis il a remis le cap au Sud vers la baie de Seine, pour poursuivre son déploiement dans un cadre national.

CLEMENCEAU 21 - L'USS Thomas Hudner intègre le groupe aéronaval

Le mardi 25 mai 2021, l'USS *Thomas Hudner*, dernier destroyer de la classe Arleigh Burke, a rejoint le Groupe aéronaval (GAN) constitué autour du porte-avions *Charles de Gaulle* et actuellement déployé en Méditerranée orientale en mission CLEMENCEAU 21.



À l'instar de l'*USS Mahan*, *USS Donald Cook*, *USS Monterey* et *USS Laboon* qui ont pris part précédemment à la mission CLEMENCEAU 21, l'*USS Thomas Hudner* opère comme escorteur au sein du GAN français. « C'est une vraie preuve de coopération », affirme le rear admiral (contre-amiral) Anthony Carullo, directeur des opérations des forces navales américaines d'Europe et d'Afrique (*US Naval Forces Europe and Africa*). « Nous nous efforçons d'entretenir des liens forts avec tous nos partenaires et alliés, à l'image de la relation spéciale que nous avons avec la France. Cette relation durable est un avantage stratégique et une force unique pour l'OTAN ».

Le contre-amiral Marc Aussedat, commandant la Task force 473 depuis le *Charles de Gaulle*, rappelle ainsi que « depuis le début de la mission CLEMENCEAU 21, un bâtiment d'escorte américain a été intégré au groupe aéronaval, et ce de manière quasi continue. Aujourd'hui, c'est au tour de l'*USS Thomas Hudner*. Ces intégrations soulignent la régularité et la profondeur de la coopération entre nos deux marines. Après avoir commandé la Task force 50, je suis honoré de nous voir confié un destroyer aussi moderne pour maintenir notre haut niveau d'interopérabilité ».

C'est donc aux côtés du porte-avions *Charles de Gaulle*, de la Frégate de défense aérienne (FDA) *Chevalier Paul*, de la Frégate multi-missions (FREMM) *Provence* et du Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Var* que l'*USS Thomas Hudner* participe à la mission CLEMENCEAU 21 en Méditerranée, opérant en soutien de la *Task Force 473* et démontrant une fois encore l'engagement commun des Français et des Américains pour la stabilité et à la sécurité de la zone.

Depuis le 21 février 2021 et jusqu'à l'été, le Groupe aéronaval (GAN), constitué autour du porte-avions *Charles de Gaulle* est déployé dans le cadre de la mission CLEMENCEAU 21. Il participe à la lutte contre le terrorisme en intégrant l'opération CHAMMAL et est déployé dans des zones d'intérêts stratégiques en mer Méditerranée, dans l'océan Indien et dans le golfe Arabo-Persique. La *Task Force 473* contribue également à garantir la liberté de navigation et à sécuriser et défendre ces espaces stratégiques. Accompagné ponctuellement de frégates étrangères, le GAN témoigne de l'interopérabilité et du niveau de confiance existants entre la Marine nationale et ses alliés.



Présentation du fanion de la CFM Brière et inauguration d'un parcours d'entraînement

Le 18 mai 2021, la cérémonie de présentation du fanion de la compagnie de fusiliers marins (CFM) Brière a eu lieu sur la base d'aéronautique navale (BAN) de Lann-Bihoué. Le contre-amiral Christophe Lucas, Commandant la Force maritime des fusiliers marins et commandos, le capitaine de vaisseau Jean-Christophe Turret, commandant de la BAN de Lann-Bihoué, le capitaine de frégate Frédéric Méar, commandant le bataillon de fusiliers marins Amyot d'Inville, à Brest ainsi que le commandant de la compagnie de fusiliers marins étaient présents. La cérémonie a été suivie de l'inauguration du « parcours Georges Brière » de la CFM.

Ce parcours d'environ 800 mètres comporte 20 obstacles. Il a été créé dans le cadre de la préparation opérationnelle de l'unité et de la préparation des volontaires commando. Il est une reproduction miniature des obstacles du stage commando, et est accessible par chaque militaire quel que soit son niveau physique. Il a également vocation à être pratiqué par l'ensemble des marins quel que soit son niveau physique.

Il permet ainsi, en le pratiquant en équipe, de développer des valeurs propres à l'esprit d'équipage et forger une cohésion nécessaire à l'accomplissement des missions.

Ce parcours porte le nom de Georges Brière en l'hommage à ce marin tout juste majeur, qui incarne le refus de la France de plier devant l'ennemi et qui n'a pas hésité à prendre les armes pour défendre son pays meurtri par l'occupation et la tyrannie puis est tombé au champ d'honneurs ce 25 novembre 1944.

Le CA Lucas a rappelé aux marins de l'unité de fusiliers marins de Lann Bihoué qu'ils devaient s'approprier l'histoire de Georges Brière et de ses camarades : « Comme lui, vous incarnez cette jeunesse qui a décidé de protéger et servir. Comme lui, vous incarnez ces fils de France qui par leur courage et leur abnégation servent la Nation et nos concitoyens au quotidien. Comme lui vous incarnez ce sens de l'engagement, cette ardeur au combat et ce don de soi sans lequel rien n'est possible ».



Retour sur 10 jours d'opérations avec le BBPD *Vulcain* et un détachement du GPD *Manche*

Le lundi 10 mai 2021, le *Vulcain*, bâtiment-base des plongeurs démineurs (BBPD) du GPD *Manche*, a appareillé de la base navale de Cherbourg pour un déploiement de plusieurs semaines en Manche et mer du Nord. Au programme notamment : des travaux sous-marins, de l'expertise d'épave ainsi que du contreminage sous-marin. Le mardi 11 et le mercredi 12 mai 2021, le BBPD *Vulcain* a accueilli à son bord deux personnes du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) pour effectuer des expérimentations sur le *Her Majesty's Ship (HMS) Daffodil* sous la supervision technique de la société A-Corros afin de ralentir la corrosion de l'épave. Les plongeurs démineurs du GPD *Manche* ont mis en place quatre trains d'anodes sacrificielles en aluminium pour limiter la corrosion (24 anodes de 30 kg). Cette mission de protection cathodique de l'épave du *HMS Daffodil* était une première en France. Du samedi 15 au mercredi 19 mai 2021, le détachement du GPD *Manche* déployé à bord du BBPD *Vulcain* est intervenu pour une opération de contreminage. Les plongeurs démineurs ont ainsi déplacé puis contreminé 6 grenades anti-sous-marines détectées quelques mois plus tôt sur l'épave du destroyer allemand *Bruno Heinemann* coulé en 1942 au large de Dunkerque par deux mines anglaises. Au total, ce sont 432 kg d'équivalent TNT qui ont ainsi été neutralisés. Enfin, le 20 mai 2021, le BBPD *Vulcain* a effectué une relâche opérationnelle au port du Havre avant de reprendre la mer pour participer à l'exercice OTAN « BALTOPS », en mer Baltique. Tout au long de leur déploiement, les marins engagés à bord du BBPD *Vulcain* ont également participé à des exercices (homme à la mer, SECUREX, avarie de barre ...) pour maintenir pleinement et en permanence leurs capacités opérationnelles.

En Manche et mer du Nord en 2020, l'action conjointe du groupe de plongeurs démineurs de la Manche et des chasseurs de mines de la Marine nationale a permis de détruire 489 engins historiques (en mer et sur l'estran), ce qui représente 33 947 kg d'équivalent TNT.



FAA - La Combattante stoppe un trafic illicite entre la Martinique et Sainte-Lucie

Dans la nuit du 12 au 13 mai 2021, lors d'une opération interministérielle de contrôle des approches maritimes dans le canal de Sainte-Lucie, le patrouilleur Antilles-Guyane *La Combattante* des Forces armées aux Antilles (FAA) a arraisonné une yole qui venait de livrer des marchandises illicites à des individus, aussitôt interpellés par les services douaniers pré-positionnés à terre.

La Combattante, appuyé par l'aéronef *Beechcraft* du service des garde-côtes des douanes, a pu arraisonner l'embarcation et ses deux occupants. Cette opération a été réalisée à un mille des côtes françaises dans le sud de la Martinique après que celle-ci a réalisé un arrêt à terre. Dans le même temps, la brigade de surveillance terrestre des douanes, appuyée de la Direction des opérations douanières, a interpellé trois individus à proximité du lieu de débarquement. Ces derniers étaient en possession d'armes, avec un pistolet *GLOCK* et deux chargeurs longs garnis de 15 cartouches, d'une somme d'argent importante représentant 30.000 euros et de produits stupéfiants, soit 1,4 kg d'herbe de cannabis. La yole et les narcotrafiquants présumés ont été remis dans la journée du 13 mai à l'Office antistupéfiants (OFAST), saisi par le procureur de la République de Fort-de-France. À l'issue de leur garde à vue, cinq personnes ont ainsi été présentées au juge des libertés et de la détention, puis au tribunal correctionnel de Fort-de-France, qui a ordonné leur placement en détention provisoire jusqu'à leur audience de jugement, fixée au 21 juin 2021.

Cette nouvelle opération illustre l'importance de la coordination des services de l'État, dans le cadre de l'action de l'État en mer aux Antilles, pour lutter contre les trafics de stupéfiants et d'armes aux approches de nos côtes.

Les 1 000 militaires des FAA garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis les départements de la Martinique et de la Guadeloupe. Ils constituent un dispositif interarmées de premier plan sur le théâtre Caraïbe, en coordination avec les forces armées en Guyane. Aux Antilles, les forces armées assurent des missions de souveraineté et de coopération régionale, et conduisent trois missions spécifiques : l'action de l'État en mer, sous l'autorité du délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer afin de combattre efficacement le narcotrafic en mer et de coordonner la mise en œuvre des plans d'urgence en mer ; le secours aux populations en cas de catastrophes naturelles ou de situations humanitaires graves dans la zone ; la participation à une opération militaire dans un environnement national ou multinational comme à une évacuation de ressortissants.

Mission Jeanne d'arc 2021 - Plus de 3 mois de mer pour les officiers-élèves

Du 9 au 13 mai 2021, le groupe école Jeanne d'Arc a fait escale au Japon. Cette sixième escale de la mission a été de loin la plus emblématique pour les officiers-élèves : en plus de marquer la mi mission, c'est à Sasebo que leur spécialité leur a été attribuée, un tournant dans leur jeune carrière d'officiers de Marine.



Partis de Toulon le 18 février 2021, voilà plus de trois mois que les 146 officiers-élèves embarqués sur le porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Tonnerre* et la frégate type La Fayette (FLF) *Surcouf* naviguent et participent aux opérations de coopération internationale en océan Indien, en Asie et dans l'Océan Pacifique. Ces dernières sont diverses, allant des missions de souveraineté aux opérations de débarquement amphibie de grande ampleur, avec l'objectif de renforcer l'interopérabilité interarmées et interalliés dans un contexte géostratégique toujours plus complexe. En parallèle, une mission au long-court, visant à parfaire la formation des officiers élèves par une immersion de 5 mois au cœur des deux équipages. Pari réussi.

Une formation opérationnelle

C'est loin des bancs de l'Ecole navale que les officier-élèves mettent désormais en application toutes les connaissances engrangées pendant leurs années d'étude. « C'est la première fois, depuis le début de nos études, que nous sommes confrontés à une vraie mission et à des opérations » explique l'enseigne de vaisseau de deuxième classe (EV2) Damien. Durant les premiers mois de la mission, ils ont ainsi alterné cours magistraux « opérationnels », adaptés à leur cursus, (opérations, énergie ou commissariat) et intégration dans les services et postes de quart, participant, au fil des semaines, aux différentes opérations menées par le *Task Group*. Les instructeurs de l'école d'application des officiers de Marine (EAOM), en charge de leur formation, ont à cœur de donner, dès la fin de la mission Jeanne d'Arc, des officiers « prêts à l'emploi » dans les forces. S'appuyant sur les équipages du PHA et de la FLF, ils transmettent chaque jour leurs connaissances et leur savoir-faire aux élèves. En pratique, ils alternent des périodes d'environ deux semaines, permettant aux officiers-élèves de compléter leur bagage théorique dans un premier temps puis d'être formés aux différents postes de quart en passerelle de navigation, en machines, au central opérations ou en passerelle aviation la période suivante.

Ils prennent également part à la vie du bord dans les différents services pour appréhender leur futur métier d'officier en tant que capitaine de compagnie. « Avec le recul, je me rends compte que la quantité d'informations que l'on a pu apprendre depuis le début de la Jeanne est assez impressionnante. Nos connaissances opérationnelles n'ont rien à voir avec ce qu'elles étaient il y a trois mois. Le programme est bien sûr très dense mais l'alternance entre période de quart et période de cours est une vraie plus-value. » témoigne l'enseigne de vaisseau de première classe (EV1) Clément. Les opérations et exercices multilatéraux viennent ponctuer ce déploiement, apportant un caractère très concret et opérationnel à leur apprentissage, les plongeant également dans les opérations qu'ils mèneront, dès la fin de l'année, sur leur futur bâtiment d'affectation. L'EV1 Clément souligne d'ailleurs: «J'ai été particulièrement intéressé par notre coopération avec les marines étrangères, lors des exercices La Pérouse 21 ou ARC 21 : c'est une application concrète des missions opérationnelles de la Marine et démontre que le savoir-faire français est crédible à l'international. ». Cette année, l'intégration du *Task Group 625.1* à la CTF150, sa participation à l'exercice multinational La Pérouse 21 ou encore son déploiement à terre comme en mer lors de l'exercice amphibie ARC21, auront été de formidables opportunités de mise en situation pour cette promotion d'officiers-élèves, et autant d'occasions d'affiner leur compréhension des enjeux de ces zones qui seront demain leur théâtre d'emploi. Par ailleurs malgré le contexte sanitaire actuel, des visioconférences sont organisées afin de leur apporter un éclairage sur ces régions d'importance stratégique, enrichissant leur compréhension des opérations et des exercices menés par le groupe Jeanne d'Arc.

Ouverture sur la deuxième partie de la mission : l'attribution des spécialités

La mission marque un tournant dans ce déploiement : c'est au Japon que les officiers-élèves de la promotion 2021 ont découvert leur spécialité. S'ils avaient été pré-dirigés dans un cursus, ils connaissent désormais leur spécialité d'emploi. Les élèves de la filière opérations seront donc « détecteurs » (lutte au-dessus de la surface), « lutte sous-marine », « aéronautique navale », « commandos Marine », « plongeurs démineurs », « canonnières » ou « système d'information et de communication » (SIC), en sous-marins ou sur bâtiment de surface; tandis que les élèves de la filière énergie seront orientés vers les bâtiments de surface (ENERG/SURF), les sous-marins (NUC/SOUM) ou le porte-avion nucléaire *Charles de Gaulle* (NUC/SURF). Pour l'EV1 Clément, ses deux premiers choix étaient sensiblement équivalents. C'est finalement son deuxième qui lui a été attribué : SIC/SURF. Malgré une « légère déception », il est heureux d'avoir été sélectionné pour une spécialité de surface, ces dernières « ayant toutes un socle commun ». L'EV2 Damien a quant à lui été retenu pour son premier choix de spécialité : DET/SURF. Passé le stress de cette première sélection, le soulagement général est palpable. Les officiers-élèves sont désormais fixés sur la suite de la mission : les escouades sont ré-agencées pour former les groupes de spécialité. Les cours, comme les tours de quart, prendront une toute autre dimension puisqu'ils « seront plus techniques » et traiteront davantage du « cœur de [leur] métier ». Certains d'entre eux prennent même un peu d'avance : déjà les rendez-vous de « lâcher chef du quart » sont pris avec le commandant du PHA *Tonnerre*, de quoi motiver le reste de la promotion à suivre cet exemple. Outre les objectifs de formation et d'immersion dans les opérations, la mission Jeanne d'Arc est une véritable transition dans la vie des officiers-élèves qui « clôture les années à l'Ecole navale et fait le lien entre l'école et l'affectation dans les forces ». Sa dimension humaine est tout aussi forte puisque trois promotions, jusque-là séparées, s'y rencontrent : les bordaches, les officiers sous contrat et les commissaires. Cette mission leur permet de « forger des amitiés fortes avec les officiers qui feront un jour partie de [leur] équipage. »

Démonstration en mer et exercice international Formidable Shield 21 – La FDA *Forbin* détruit une cible supersonique d'un tir d'Aster 30 à charge de combat

Le 21 mai 2021, la mer est forte au large de l'Écosse. Au sein de la force internationale déployée pour Formidable Shield 21, la frégate de défense aérienne (FDA) *Forbin* a pour mission fictive de protéger des installations maritimes prioritaires d'un pays ami. Au vu du scénario joué, l'équipage est au poste de combat et le système de défense missile surface-air, le PAAMS, paré à faire feu. En quelques secondes seulement, l'équipage du *Forbin* vient de détecter et d'intercepter une cible supersonique, volant à plus de 3 000 kilomètres/heure, à quelques mètres de la surface de l'eau. Pour une frégate de défense aérienne, c'est le premier tir de missile Aster 30 de combat, équipé de sa charge militaire. Face à une cible aussi véloce et avec tout un équipage au poste de combat, le système d'arme est employé au maximum de ses automatismes pour riposter. Pour autant la complexité du tir est grande car sa réussite dépend de chaque marin du bord, du commandant qui autorise le tir aux mécaniciens qui s'assurent du bon fonctionnement de l'indispensable circuit de réfrigération. C'est pourquoi, depuis plusieurs jours, l'équipage du *Forbin* réalisait des séries de simulation de tirs Aster 30, passant en revue les différentes conditions de feu et notamment l'ensemble des aléas techniques pouvant survenir. Après une séquence de tir nominale et parfaitement exécutée par l'équipage, ce succès vient récompenser l'investissement collectif et le travail remarquable de l'équipage de la FDA *Forbin* et plus largement de tous les services de la Marine mobilisés pour l'occasion. Cette séquence réussie illustre la capacité des FDA à s'adapter à l'évolution des menaces et à intégrer des moyens techniques à haute valeur ajoutée. Ce tir complexe s'est déroulé dans le cadre de Formidable Shield 21, conçu pour éprouver les systèmes d'armes de dix marines alliées et leur interopérabilité contre les menaces les plus récentes et les plus évoluées. En tant que membre permanent du forum « *Maritime Theater Missile Defense* » (MTMD-F), sous l'impulsion du chef d'état-major de la Marine et avec l'appui constant de la Délégation Générale à l'Armement, la France confirme ainsi la modernité et l'excellence de ses moyens maritimes dans le domaine de la défense aérienne. Elle prouve également sa capacité à interagir au sein d'une force maritime internationale afin d'assurer une défense conjointe contre des missiles supersoniques et balistiques.



EUROPE DU NORD - Début d'entraînement polaire pour les marins de la frégate *Normandie* lors de l'exercice RAGNAR VIKING

Partie de Brest une semaine plus tôt, la Frégate multi-missions (FREMM) *Normandie* a achevé le 17 mai la première phase de son déploiement de printemps. Engagée en mer de Norvège dans l'exercice RAGNAR VIKING, la *Normandie* est ainsi entrée de plain-pied dans une intense séquence d'entraînements interalliés.

Mettant en scène un débarquement de forces alliées en Norvège sous menace ennemie, RAGNAR VIKING a rassemblé au large de l'île de Tarva, proche du cercle polaire, un groupe amphibie composé de l'*USS Iwo Jima*, l'*USS San Antonio*, de l'*HMS Albion*, du *HNoMS Skjold*, respectivement étatsunien, britannique et norvégien, et de son escorte : *HNoMS Otto Sverdrup*, *USS Ross et Arleigh Burke*, *HMS Lancaster* et *FREMM Normandie*.



Tour à tour sollicité pour ses capacités de frappe dans la profondeur grâce au Missile de croisière naval (MdcN), de lutte anti-sous-marine et de veille aérienne lointaine, l'équipage du *Normandie* a pleinement tenu son rôle au sein du dispositif de protection des opérations amphibies.

Une fois que les objectifs de l'exercice RAGNAR VIKING ont été atteints, le groupe constitué autour du bâtiment amphibie *USS Iwo Jima* est allé à la rencontre du groupe aéronaval britannique au nord des îles Hébrides articulé autour du porte-aéronefs *HMS Queen Elizabeth*.

Ayant pris congé de ses camarades d'entraînement, la *Normandie* s'est glissé entre les îles septentrionales de Grande-Bretagne, mettant cap au sud vers sa prochaine activité.

Vivez marin

Invitation 8 JUIN - Live Formation PRO

Acteur majeur de la formation professionnelle des jeunes de 16 à 30 ans, la Marine nationale vous invite à sa seconde table ronde en live sur le thème : «Le pari de la formation qualifiante et rémunérée: un modèle à l'école de la réussite. »

Cet évènement, sous le patronage du Vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay, Directeur du personnel militaire de la Marine, sera retransmis le mardi 08 juin 2021 de 18H à 19H . Animé par Mme Lorraine Goumot , journaliste chez BFM Business, ce débat se fera entre différents acteurs de la formation des jeunes: CV Matthieu Drevon (sous-directeur au recrutement, aux écoles et à la formation, au sein de la Marine nationale), Mme Sophie de Tarlé (rédactrice en chef du Figaro Etudiant), M. Guillaume Gomez (ambassadeur spécial de la gastronomie française), M. Fabien Lagriffoul (directeur de la formation professionnelle chez EDF). Connectez-vous sur la chaîne YouTube Être Marin en cliquant sur ce [lien](#).



WOD Hero D&B - Les marins de la FORFUSCO relèvent le défi

Le lundi 10 mai 2021, les marins de la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) ont rendu hommage à leurs deux camarades morts pour la France en 2019 : Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello. A Lorient, Toulon et Djibouti, ils ont pratiqué le WOD Hero D&B, un entraînement de Crossfit lancé en 2020, afin d'honorer la mémoire de leurs deux frères d'armes du commando Hubert.

Le Commando Hubert a créé le WOD Hero « D&B » en 2020 en l'honneur des premiers maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, morts pour la France le 10 mai 2019 pour libérer quatre otages au Burkina Faso. Ce WOD se pratique en binôme, à l'image des nageurs de combat qu'étaient les deux commandos. Il est porteur de valeurs qui leurs étaient chères, telles que le dépassement de soi, l'entraide et l'humilité.

En créant ce WOD, les marins du commando Hubert souhaitaient qu'il soit pratiqué le plus largement possible, particulièrement les 10 mai, par les militaires mais aussi par des crossfiteurs civils. Ce souhait a été entendu par les marins de la FORFUSCO qui se sont mobilisés ce 10 mai 2021. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien du bureau « préparation physique » de l'état-major ALFUSCO qui a aidé à organiser le WOD sur différentes emprises.

Au total, plus d'une centaine de participants de la FORFUSCO, répartis en binôme, ont fait le WOD D&B le 10 mai depuis Lorient, Toulon et Arta (Djibouti).

Vivez marin

L'aéronautique navale participe au job dating de Morlaix

Le 19 mai 2021, un équipage du Dauphin de la Flottille 34F/ESHE composé de deux pilotes, un treuilliste et un technicien, a participé au « job dating » de Morlaix organisé par le GRETA (groupement d'établissements) de Bretagne.

L'événement, suivi par le Service de recrutement de la région Ouest (SRM), a été une belle réussite. En effet, plus d'une cinquantaine de jeunes, en fin de formation aéronautique (baccalauréat professionnel, BTS...) a pu échanger avec l'équipage du Dauphin autour de la machine. Le technicien de la flottille, ancien du lycée aéronautique de Morlaix, était l'interlocuteur idéal pour ces jeunes quant aux opportunités qu'offre l'aéronautique navale. Des étoiles pleins les yeux, les lycéens ont eu le privilège d'admirer l'envol de l'hélicoptère.

Des dossiers de candidatures ont été posés à la suite de l'événement, démontrant le succès de cette opération et le rayonnement de la Marine lors de tels événements.

La marine lauréate du prix Armées-Jeunesse 2021

En remportant le Prix armées-Jeunesse 2021, la base navale de Nouméa permet à la Marine d'être lauréate de ce concours qui a rassemblé trente unités ou organismes des trois armées et de la gendarmerie. De son côté, l'Ecole navale a obtenu la victoire dans la catégorie « Enseignement » avec son programme « Horizons », déclinaison des « Cordées de la Réussite » du plan Egalité des Chances.

Décernés lors d'une cérémonie virtuelle en raison du contexte sanitaire, le 26 mai 2021, ces prix sont destinés à récompenser la formation militaire ou l'organisme civil qui aura le mieux contribué à créer, développer ou renforcer le lien entre les armées et la jeunesse. La Commission armées-jeunesse (CAJ), organisatrice de ce grand concours annuel est chargée de développer la connaissance mutuelle entre les armées et la jeunesse.

Le projet « Cap citoyen » de la base navale de Nouméa

De mars à décembre 2020, profitant d'un contexte sanitaire favorable, ce sont 454 jeunes collégiens et volontaires du Service national universel (SNU) qui ont participé à l'un des 20 rallyes « Cap citoyen » organisés par la base navale de Chaleix à Nouméa. Pendant toute une journée ponctuée de différents ateliers dynamiques et fondamentaux des valeurs citoyennes, les collégiens accompagnés de leur professeur découvrent le site de la base navale, échangent avec les marins et concourent pour remporter un trophée inter-collège remis en fin d'année scolaire.

L'occasion pour cette unité de Nouvelle-Calédonie rattachée à la Force d'action navale de cultiver des liens forts avec les jeunes du territoire, les sensibiliser aux grands enjeux de la Défense et faire connaître les métiers et les missions de la Marine. Parallèlement, cela a permis à l'Education Nationale de valoriser les programmes de la citoyenneté, d'histoire et de géographie. Au fil des échanges avec les collégiens, les associations d'anciens combattants ont pu se faire connaître, témoigner de leur vécu et expliquer l'importance du devoir de mémoire.

Ces journées dédiées à la citoyenneté ont permis également de rappeler à tous le sens de l'engagement au service de la nation et seront renouvelées dès la rentrée 2021. Cette formule a désormais pour ambition de grandir et se décliner au sein notamment de la Base aérienne 186 de Tontouta autour de la dominante « Air-Espace » et du Régiment d'Infanterie de marine du Pacifique de Nouvelle-Calédonie basé à Plum autour de la dominante « Terre ».

Vivez marin

Le programme « Horizons » de l'Ecole navale

Depuis 2007 et sur la base du volontariat le programme « Horizons » vise à aider, les lycéens méritants issus de milieux modestes ou défavorisés à acquérir les clés de la réussite grâce à des sorties culturelles et des rencontres autour de thématiques raisonnant avec les valeurs de la Marine.

Durant 3 ans à raison de 5 demi-journées par an, 700 lycéens de la seconde à la première ont ainsi profité du dispositif, encadrés par quelques 350 élèves-officiers de l'Ecole navale.

Ce dispositif a ainsi contribué à aider les jeunes à accéder aux formations d'excellence de l'enseignement supérieur, à développer leur expression orale, leur confiance en soi, acquérir un savoir-être et une méthodologie, découvrir les filières de l'enseignement supérieur et pour certains se construire un projet d'avenir.

Il a désormais pour ambition de s'ouvrir à de nouveaux lycées et de s'élargir aux classes de 3ème au regard du fort enjeu de cette période et, se faisant, renforcer le suivi des élèves dans la durée.

Motivé par la force de résonance sociale du projet, plus de 75% des élèves officiers de l'Ecole navale se mobilise chaque année dans le cadre du programme Horizons.



Deux innovateurs de l'aéronautique navale remportent le prix de l'Audace 2020 avec leur projet « ZEPHYR-H »

Ce prix, décerné par la fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque et remis par Mme la ministre des armées Florence Parly, récompense le caractère audacieux, l'investissement personnel ainsi que la portée et l'intérêt innovant de projets participatifs nés au sein du ministère des armées.

Le projet Zéphyr-H a été initié en 2019 par les co-innovateurs, puis soutenu financièrement par l'Agence Innovation Défense (AID) et, pour la partie technique, par l'Aérol@b (CEPA/10S) d'une part et une société de développement informatique d'autre part. Les outils développés permettront de mettre en œuvre les aéronefs à bord des navires en bénéficiant d'un plus large domaine opérationnel, tout en assurant une sécurité optimale et en modernisant le processus de transmission et validation des limitations applicables. Les informations collectées par le système offriront en outre l'opportunité de mieux appréhender l'appontage, interface entre les milieux aéronautique et naval, ce qui intéresse le CSD-M, le CEPN ainsi que certains industriels du domaine.

La prochaine étape du projet, une fois la viabilité du prototype définitivement acquise (S2 2021), concernera son passage à l'échelle et son déploiement au sein des forces françaises et peut-être, ultérieurement, étrangères.